

SIGOYER



BULLETIN MUNICIPAL N° 8

Juillet 1999

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	P 2
PARLONS FINANCES.....	P 3
AU FIL DE REUNIONS	P 5
SOUVENONS NOUS.....	P 6
PÊLE MÊLE.....	P 8
LE COIN DES ASSOCIATIONS	P 9
COMMUNIQUES	P 12
ETAT-CIVIL	P 13
PAGE PRATIQUE	P 14

Le mot du maire

La politique de l'équipe municipale a été depuis 1995 la modernisation, l'entretien et l'enrichissement du patrimoine avec pour rappel :

- 1. Rénovation de la chapelle St Laurent.*
- 2. Réhabilitation du bâtiment mairie poste et création de 3 logements.*
- 3. Parking et terrains de jeux des Murets.*
- 4. Modernisation des sanitaires de l'école primaire. Aménagement d'une bibliothèque et salle de documentation.*
- 5. Amélioration des fontaines du village.*
- 6. Façades de l'église paroissiale et cloche de l'an 2 000.*

Cette politique de valorisation du patrimoine passe également par des acquisitions foncières pour les projets en cours ou la constitution de réserves foncières pour la réalisation de projets futurs.

Le terroir de Sigoyer est un atout majeur pour assurer le développement économique de notre commune. Le massif de Céüse est un produit touristique riche et complet et Sigoyer en est la principale porte d'accès.

Le défi de la prochaine décennie sera, grâce à une agriculture et un pastoralisme confortés et de qualité, d'assurer la protection des sites et des paysages.

Le rôle et la volonté de la collectivité représentée par ses élus sont donc primordiaux car chacun de nous, actif ou retraité, agriculteur, commerçant ou artisan a un rôle essentiel dans l'économie locale et dans l'équilibre de territoires souvent fragiles.

C'est notre défi à tous de contribuer à la sauvegarde du patrimoine.

Alain Bonnardel

LES ECOLES DE SIGOYER

Si l'école de Sigoyer accueille une cinquantaine d'élèves répartie sur 3 classes avec des effectifs stables depuis quelques années, il n'en a pas toujours été ainsi. Il faut savoir que dans les années 70, il y avait moins de 10 élèves scolarisés et plus d'une centaine à la fin du siècle dernier !

Avant 1 874 (voir document précédent), l'école de Sigoyer se trouvait à l'ancien village de Sigoyer, à Vière.

« L'hiver, une école mixte fonctionnait au Villard chez monsieur Robert, d'abord dans une petite maison située entre la maison fermière et la ferme Clément « La Grabiloné », puis, plus tard, à la maison fermière.

Elle fut supprimée en 1 920 malgré une pétition du Conseil Municipal dans sa réunion du 11 juin.

Il y eut dans cette école jusqu'à 23 élèves en 1 893 (10 filles et 13 garçons), l'institutrice était madame Robert.

Aux Guérins, il y avait aussi une école mixte chez monsieur Millon. Elle fut supprimée en 1 909, onze ans avant celle du Villard, malgré une pétition du Conseil Municipal dans sa réunion du 10 novembre. Il y eut dans cette école jusqu'à 17 élèves en 1 890, l'institutrice était mademoiselle Jaussaud.

Voici quelques précisions sur les modalités de fonctionnement de ces écoles :

- *En 1 838, les instituteurs étaient rémunérés 200 francs par an.*
- *Chaque parent devait payer 90 centimes par mois si leur enfant écrit ou 80 centimes s'il n'écrit pas... »*
- *D'après documents fournis aimablement par monsieur Arthur Million.*

Cérémonie du 8 mai 1999



PÊLE MÊLE

L'accueil repas des scolaires

L'accueil repas a fonctionné à la satisfaction de tous, pendant l'année scolaire 98-99, 1 750 repas ont été distribués soit une moyenne de 12 repas par jour.

Pour la prochaine rentrée scolaire, les ventes de tickets repas se feront tous les vendredis de 16 H 30 à 17 H ; la première vente aura lieu le vendredi 3 septembre.

L'accueil et le service seront assurés par Marie-Hélène Ferry, assistante maternelle et Bruno Habert, employé communal.



Environnement

Nous vous rappelons que les containers disposés dans la Commune sont **exclusivement** réservés à la collecte des ordures ménagères. Nous regrettons le manque de civisme de certains de nos concitoyens qui déposent encore leurs gravats, leurs déchets verts, leurs pneus, leurs appareils ménagers hors d'usage, leur verre... dans ou à proximité des containers. Ces manquements, malheureusement encore trop nombreux, entraînent un surcroît de travail pour nos employés, un surcoût pour la collectivité et une nuisance visuelle.



Nous vous rappelons que, pour les encombrants, il a été mis en place par la C.C.T.B., un service de collecte **gratuit**, ce service fonctionne sur simple appel téléphonique (tel : 04 92 54 27 29).

Solidarité KOSOVO

Les collectes organisées à Sigoyer, ont permis l'expédition de :

- 500 kg d'aliments par colis poste,
- 2 m3 de couvertures et vêtements par la Croix Rouge.



Recensement

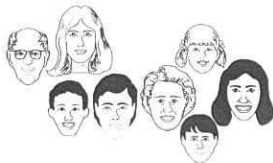
Les chiffres du dernier recensement nous donne une population de 583 habitants pour 1999 soit, par rapport au recensement de 1990 (418 habitants dénombrés), un accroissement de 38% de notre population.

La densité est de 24 habitants au km² (contre 17 en 1990).

Le nombre de logements est passé de 277 en 1990 à 310 aujourd'hui.

215 résidences principales ont été recensées, contre 160 en 1990. Les résidences secondaires ont vu leur nombre baisser puisque l'on est passé de 101 résidences en 1990 à 92 en 1999.

L'incidence de ces nouveaux chiffres est que le nombre de conseillers municipaux passera de 11 à 15 aux prochaines élections.



Extrait du registre de délibération

« délibération du 23 août 1903 contestant la fermeture de l'école du Villard »

L'assemblée communale proteste énergiquement et l'unanimité contre ~~la~~ suppression de l'école temporaire Villard attendu que la saison d'hiver est souvent très rigoureuse, que malgré le petit nombre d'élèves qu'il y a eu cette école ces dernières années, les tout jeunes enfants d'âge scolaire ne pourraient, vu la distance qui les sépare de ce lieu et la rigueur du froid, la chute des neiges et l'état des chemins, fréquenter l'école et se trouveraient ainsi privés d'un premier élément d'instruction qui leur est si utile. Or, comme la plupart des habitants sont peu aisés et doivent parfois malgré eux retenir leurs enfants dès que ceux-ci peuvent leur aider dans la belle saison, il s'ensuivrait que jusqu'à l'âge de dix ou onze ans, beaucoup d'enfants ne pourraient pas fréquenter l'école.

En conséquence, le Conseil prie M. le sous-préfet de vouloir bien maintenir l'école temporaire du Villard et charge M. le Maire de faire tout le nécessaire à cet effet.
Très délibéré à Sigoyer le jour mois et an que dessus.

fait exceptionnel.
Jean-Baptiste (Paul) Charbonnier, Maire
Auguste Houdouin

Le six mil neuf cent trois et le vingt trois du mois d'août, le Conseil municipal de la commune de Sigoyer s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Pelloux maire.

Présents: M. M. Robert, Fara Jean, Clavel, Paul, Paul, Volant, Nicolle, Charbonnier, Bonnet

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Club du 3^{ème} âge

« Le club fait peau neuve ! »

Neuf années à la présidence du club ! cela représente du travail, des soucis à partager avec les membres du bureau mais aussi et combien plus encore de satisfactions, de plaisirs, de joies pour une sortie réussie, pour un voyage passionnant et sans encombre ou tout simplement pour un goûter, un repas où déborde l'amitié et la joie des retrouvailles...

Mais comme la nature se renouvelle à chaque saison, il faut qu'un club aussi renouvelle son bureau de temps en temps. Nous l'avons fait le 6 mars dernier et c'est avec une très grande satisfaction de la part de l'ancien bureau et avec l'adhésion de tous les membres que la relève s'est faite. Merci Henri et bonne route vers l'an 2 000 avec la nouvelle équipe.

Marcelle Rambaud



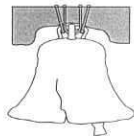
Après l'élection du Président et la désignation d'un bureau, la nouvelle équipe remercia Marcelle Rambaud pour le travail effectué pendant 9 ans. Le Maire à son tour adressa ses remerciements à l'ensemble de l'équipe, souhaitant un nouvel élan pour le club. De même, monsieur Para fondateur du club du 3^{ème} Âge, assura la nouvelle équipe de tous ses vœux.

Le nouveau bureau se compose de :

Présidents d'honneur : Rambaud Marcelle, Para Fernand et Bonnardel Alain,
Président : Martin-Teyssere Henri,
Vice-Président : Sabatier Guy,
Secrétaires : Chardan Germaine et Garcin Louise,
Trésorières : Paul Marie-Jeanne et Oddou Solange,
Membres du bureau : Chaix Yvette, Garnier Emile, Faucon Mauricette, Faure Jeanine, Paul Emma, Ubaud Anne-Marie, Vollaire René.

Après modification de l'article 6 des statuts, le programme des activités a été établi pour les mois à venir.

- Le 15 avril, conférence sur l'euro en présence d'une vingtaine de personnes ceci malgré la neige.
- Le 22 avril, voyage organisé avec la municipalité à Annecy pour la coulée de la cloche de l'an 2 000 et visite du musée (70 personnes).



- Le 24 mai, déplacement au Laus avec visite des serres horticoles de M. et Mme Signoret (15 personnes).
- Le 2 juin, opérette par la « revue du Bonheur » venue de Bandol (70 personnes)
- Chaque jeudi, jeux de cartes, de boules, de scrabble... à la salle des deux Cêuse.

Venez nombreux vous détendre, passer un bon moment et faites-nous part de vos critiques et suggestions.

Henri Martin-Teyssere



PLANETE MÔMES

C'est une affaire qui marche ! Chaque mois il y a quelque chose de nouveau...

En février (en pleine tempête de neige !) nous sommes allés en autocar à Gap pour la projection du film Astérix... et si le film n'a pas fait l'unanimité, nous étions 40, la crêpe partie qui a suivi a régalé tout le monde.

En mars, pour le carnaval, nous avons construit 3 mini-chars et après un joyeux défilé avec le Foyer de vie des Guérins et le Foyer d'animation, nous nous sommes tous retrouvés devant un bon goûter offert par les participants.

En avril, nous avons fait une sortie « Nature et découverte » en compagnie d'un ornithologue, Michel Phisel... Dommage qu'il ait fait si froid.

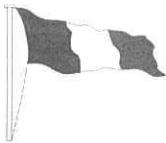
En mai, nous sommes allés en autocar au Ranch des Collines Noires à Barceillonnette et après le pique-nique, les enfants ont été initiés à la pratique du poney.

En juin, un jeu de l'oie géant à travers le village.

Cet été, nous prévoyons une soirée de contes (la soirée organisée en décembre 98 a été un vrai succès !). La date vous sera communiquée par le moyen d'affichettes collées chez nos commerçants. Soyez donc vigilants !

Et pour la rentrée prochaine, nous avons plein de beaux projets tout à fait réalisables grâce à l'appui de l'association « Le Colporteur » qui vient de naître dans la région et dont l'objet est le développement d'animations en milieu rural.

A la prochaine fête !



Amicale des Anciens Combattants de Sigoyer.

Nous étions nombreux à la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945. Comme il y avait beaucoup de monde, il est inutile de revenir sur le déroulement de cette cérémonie, si ce n'est pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à son succès, monsieur le Maire, le curé de notre village, le père Combal, le bureau de notre association aidé par leurs épouses, le Foyer d'Animation de Sigoyer, les institutrices de l'école, et surtout notre jeunesse qui a répondu présent, avec les porte-drapeaux, les chanteurs de l'hymne national, les adolescents disponibles pour encadrer les plus jeunes et prendre en charge la musique, et j'en oublie.

Notre action pour l'avenir devrait se définir en deux points :

1. Par le recrutement, dans notre association, de personnes qui ne sont pas encore inscrites, aussi bien d'anciens combattants qu'amis bien-faiteurs.
2. Continuer à porter nos efforts sur l'éducation de nos enfants pour fortifier en eux le sens civique et le devoir de souvenir.

Rendez-vous le 11 novembre, pour l'organisation d'une autre cérémonie. L'assemblée générale est prévue le 26 septembre 1999 avec, entre autre, la mise en place du banquet traditionnel du 11 novembre.

La cotisation annuelle est de 30 F pour les anciens combattants avec, pour la première année, un droit d'entrée de 20 F. Pour les sympathisants, toute personne versant annuellement une

somme supérieure à 20 F recevra une carte de membre bienfaiteur.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04 92 57 84 22
ou au 04 92 57 91 20

M. Paoletti

Foyer d'Animation de Sigoyer

Pour la fin de l'année 98 et passage à la nouvelle année 99, organisation d'un réveillon à la salle des deux Cèuse avec beaucoup d'ambiance et d'amis. Les jeux de cartes, mounes et belotes, ont eu encore de nombreux adeptes. On continue les animations avec le grand loto de l'année, un grand nombre de joueurs et de très beaux lots, ont contribué à sa réussite.

Le bal Disco avait réchauffé les danseurs malgré le froid extérieur.

Le début de l'été a commencé avec les feux de la St Jean avec son traditionnel feu d'artifice et son disco mobile, l'ambiance a été chaude ! La saison de pétanque a débuté le vendredi 25 juin pour se poursuivre tous les vendredis de l'été, le dernier concours étant prévu le 3 septembre.

Un méchoui aura lieu le 15 août aux Guérins, ne changeons pas les habitudes, venez nombreux.

Bonnes vacances à tous de la part du Foyer d'Animation.

Cérémonie du 8 mai 1999



COMMUNIQUÉS

Délivrance des passeports et cartes d'identité

Nous vous rappelons que l'accomplissement de nombreuses formalités de la vie quotidienne impose la justification de son identité par production notamment d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Sont notamment concernés les élèves qui se présentent à des examens ou concours ou qui participent à des voyages scolaires.

Les délais nécessaires sont de :

- 5 semaines pour l'établissement d'une carte d'identité.
- 2 semaines pour l'établissement d'un passeport.



Délivrance des fiches d'état civil

Nous vous rappelons que les fiches d'état civil (fiche familiale, fiche individuelle ou fiche individuelle de nationalité française) sont établies uniquement sur présentation :

- du livret de famille régulièrement tenu à jour,
- ou d'un extrait d'acte de naissance,
- ou de la carte nationale d'identité en cours de validité (ce document est obligatoire pour l'établissement de la fiche individuelle de nationalité française, ou certificat de nationalité).



Service National (Ministère de la Défense)

Pour les filles et garçons nés à partir du 1^{er} janvier 1983, le recensement est **obligatoire** à 16 ans.

Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire.

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- d'assister à la journée d'appel et de préparation à la défense,
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.



Adduction d'eau potable

Le réseau est soumis à une gestion communale. **Toute intervention sur les installations ne peut se réaliser qu'après accord de la commune.**

La procédure est la suivante : adressez-vous à la mairie, la marche à suivre vous sera indiquée.

En cas de manquement, votre responsabilité est engagée et toute intervention de l'employé communal sera facturée.

NB : La commune, gestionnaire du réseau est responsable jusqu'à la vanne de prise en charge. Au delà, il s'agit d'une partie privative.

Etat-civil 1999 (1er semestre)



Naissances

- BONNARDEL Tom le 19 février 1999
- SABATIER Cécilia le 15 mars 1999
- RAIZIN Oranne le 27 mars 1999
- MAZE Théo le 26 mai 1999
- COTTENCIN Niels le 30 juin 1999



Décès

- PAUL Léontine Marie Louise Vve MURET le 28 décembre 1998
- RAMBAUD Lucien Jean le 22 janvier 1999

(suivants actes ou avis adressés en mairie entre le 23/12/98 et le 30 juin 1999)

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain..... ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques ☎ 04 92 57 86 56

MAIRIE :

SECRETARIAT ☎ 04 92 57 83 31
..... Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : GALMICHE Françoise ☎ 04 92 57 86 73

ECOLE :

DIRECTION ☎ 04 92 57 91 12

POSTE :

RECEVEUR : ☎ 04 92 57 88 88

PRESBYTERE ☎ 04 92 57 83 43

C.C.T.B :

DIRECTEUR ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie ☎ 04 92 54 27 29
..... horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
..... lundi, mercredi, samedi 8 h -12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18
GENDARMERIE ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette ☎ 04 92 54 05 96
Reçoit sans rendez-vous à la CCTB de Tallard le lundi de 9 h30 à 11 h30.

RESPONSABLE DU RELAIS BIBLIOBUS : Mme ROBERT Clairette
PERMANENCE Le vendredi de 16 h 30 à 17 h à l'école